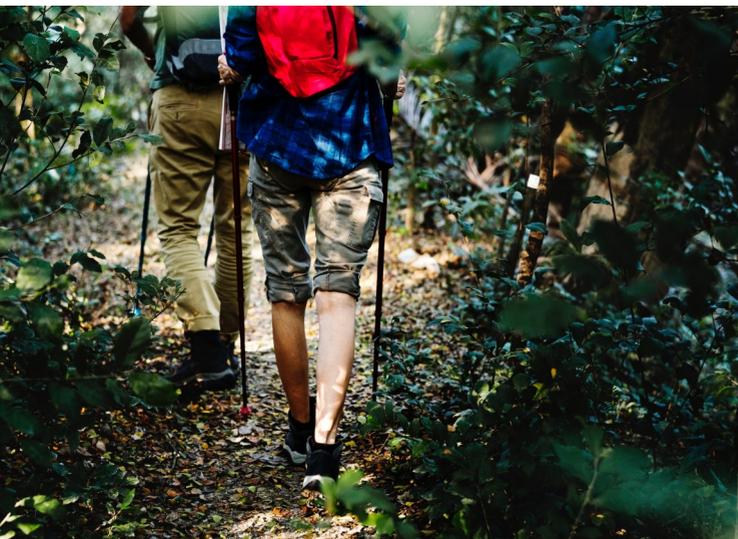


Certificat de Qualification Professionnelle

# ALS - ARPO

Animateur de Loisir Sportif :

Option: *Activités de Randonnée de Proximité et d'Orientation*



**Du 20 avril au 6 septembre 2020**

TOULON ET SES ENVIRONS



Le **CQP ALS Activités de Randonnée de Proximité et d'Orientation** est un diplôme de la branche professionnelle du sport qui permet d'exercer à titre professionnel, contre rémunération, le métier d'animateur sportif professionnel dans les conditions suivantes :

- **Les activités de Randonnée de Proximité et d'Orientation** : vélo loisir, randonnée pédestre, roller, orientation, marche nordique, etc.  
Ces activités doivent se pratiquer sur des circuits répertoriés et balisés d'accès facile, permettant en permanence un accès rapide à un point de secours ou d'alerte.
- Le CQP ALS ARPO (comme le BPJEPS « activités de randonnée ») n'étant pas inscrit à l'annexe II-1 du code du sport, son titulaire n'est pas soumis à l'obligation de déclaration d'activité auprès des services déconcentrés du ministère des sports (DDCSPP), déclaration en contrepartie de laquelle est délivrée la carte professionnelle (voir article L212-11 du code du sport).

## Contenu de la formation : 163h00

105h en centre (3x5jours), 5h de positionnement, 3h de certification et 50h en structure d'alternance.

**Participer à la vie de l'association**: décrire le fonctionnement de la structure; se positionner parmi les acteurs de l'environnement sportif; distinguer les obligations légales de l'employeur/de l'animateur sportif.

**Encadrer tous les publics**: distinguer les caractéristiques des différents publics; différencier les comportements à tenir pour chaque public; repérer les capacités et limites des publics en utilisant différents outils d'évaluation; alimenter la motivation des pratiquants.

**Préparer une action d'animation**: délimiter le rôle de l'animateur de loisir sportif; construire une séquence, une séance, un cycle d'animation sportif; s'appuyer sur des connaissances scientifiques; respecter les logiques et les fondamentaux des activités.

**Animer, encadrer une action d'animation**: énoncer, démontrer, répéter les consignes de sécurité; adapter la pédagogie au public; adapter le contenu aux comportements.

## Tarifs \*:

**1850.00 euros** (tarif pour les stagiaires ne bénéficiant pas de prise en charge OPCO)

**2300.00 euros** (tarif pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge OPCO)

## Prérequis de la formation :

- Être âgé(e) au minimum de **18 ans**.
- Être **titulaire du PSC1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
- Présenter une **attestation de pratique** d'activités sportives dans une même famille d'activités d'une durée minimale de **140h dans les 3 dernières années** précédant l'inscription.
- Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités sportives.

**Périodes de formation en centre** : 20 au 24 avril / 7 au 11 juillet / 24 au 28 août 2020

\*Le CDOS est une association loi 1901 non assujettie à la TVA. L'inscription aux stages de formation est strictement réservée aux comités départementaux et associations adhérents du CDOS du Var et aux porteurs d'une licence sportive. Les frais de participation demandés sont étudiés sur la base du coût de revient de l'action de formation, toute autre participation ou aide déduite. Ils sont calculés sur la base du budget voté à l'équilibre par l'assemblée générale.